La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Fiche méthode

(Histoire Tle · Thème 4 · Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits)

La démarche de la composition

1. J'analyse le sujet. Je définis chaque terme et je fixe les bornes. Ex. « Les remises en question de la construction européenne depuis 1992 » : remises en question = refus exprimés par les électeurs, les partis ou les gouvernements, et crises qui font douter de l'efficacité de l'Union ; bornes = du référendum sur Maastricht aux années 2020.

2. Je pose une problématique, une vraie question. Ex. « Comment, depuis 1992, la construction européenne a-t-elle été contestée par les peuples et ébranlée par les crises, et dans quelle mesure a-t-elle su y répondre ? »

3. Je construis un plan en trois parties ; chaque partie = une idée et deux ou trois exemples datés. Ex. I. Une contestation démocratique qui naît avec l'Union (1992-2009) ; II. Des crises qui font douter de son efficacité (2008-2016) ; III. De la rupture à la résilience (2016-2026).

4. Je rédige l'introduction (accroche, définitions, bornes, problématique, plan) et la conclusion (réponse nuancée, ouverture sur l'Union élargie de demain).

Le réflexe — un paragraphe = une idée, prouvée par un exemple daté. Six couples de notions aident à problématiser : élargissement / approfondissement, supranational / intergouvernemental, Europe fédérale / Europe des nations, crise / relance, légitimité / efficacité, unité / différenciation.

Cas 1 · Présenter un traité

Réflexe — signature, entrée en vigueur, apports triés.

Exemple. Le traité de 1992.

Un pilier où la Commission propose et où l'on vote à la majorité ; deux piliers où chaque État garde un droit de veto.

Attention — ne pas confondre le traité qui programme le marché unique (1986) et celui qui crée l'Union (1992).

Cas 2 · Traiter l'euro (point de passage)

Réflexe — genèse, mise en place, débats.

Exemple. Un argument daté de chaque côté.

Réussite : deuxième monnaie de réserve du monde. Difficulté : un seul taux d'intérêt pour des économies inégales, révélé par la crise de 2010.

Attention — trois dates à ne pas mélanger : programmé, créé pour les marchés, mis en circulation.

Cas 3 · Traiter le tunnel (point de passage)

Réflexe — un symbole, une limite.

Exemple. Symbole et limite.

L'Eurostar met Paris à environ trois heures de Londres ; mais le Royaume-Uni reste hors de l'espace de libre circulation, et les contrôles demeurent.

Attention — Union, zone euro et espace de libre circulation ne coïncident pas.

Cas 4 · Analyser un élargissement

Réflexe — date, nombre, condition, conséquence.

Exemple. Faire parler un tableau.

> Calculer une hausse, comparer deux lignes (pays riches de 1995, pays plus pauvres de 2004), relier chaque chiffre à un fait daté.

Attention — la hausse de la population n'est pas celle du PIB.

Cas 5 · Exposer un débat sur un référendum

Réflexe — date, objet, résultat, suite ; deux positions.

Exemple. La ratification de 2008.

> Pour les uns, une voie pleinement constitutionnelle pour un traité distinct ; pour les autres, un contournement du vote populaire. On expose, on ne tranche pas.

Attention — le non de 2005 ne porte pas sur le traité de 2007.

Cas 6 · Nuancer les remises en question

Réflexe — une crise datée, puis la réponse datée.

Exemple. Crise / relance.

> Une pandémie, puis un plan de relance financé pour la première fois par un emprunt commun : la crise produit un approfondissement.

Attention — le vote de 2016 n'est pas la sortie, effective en 2020.

Les pièges

- Écrire que Maastricht met l'euro en circulation : il le programme (1999 pour les marchés, 2002 pour les pièces et billets).
- Confondre l'Union (27), la zone euro (21 en 2026) et l'espace Schengen (29 États, dont quatre hors de l'Union).
- Attribuer aux Français un vote sur le traité de Lisbonne : le non de 2005 porte sur le traité constitutionnel.
- Dater le Brexit de 2016 : il est voté en 2016 et effectif le 31 janvier 2020.
- Confondre le Conseil européen (chefs d'État et de gouvernement), le Conseil de l'Union (ministres) et le Conseil de l'Europe (Strasbourg, extérieur à l'Union).
- Mettre dans le même sac le non de gauche et le non souverainiste de 2005.
- Raconter la CECA et le traité de Rome pendant une page : le chapitre commence dans les années 1990.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).